

Madame, monsieur,

Nous vous remercions de vos retours rapides concernant notre sondage pour le séjour en Angleterre envisagé pour les élèves de quatrième du 29 janvier au 2 février 2024.

Au vu du grand nombre de réponses positives dont nous nous réjouissons, nous aimerions attirer votre attention sur 2 points :

- La **nécessité absolue de posséder un passeport** pour pouvoir participer au séjour (*coût de 17 euros*) et l'importance par conséquent de s'adresser sans attendre à une mairie pour en faire la demande (les délais peuvent être longs et la date du séjour étant relativement proche, il ne faut pas attendre).
- **Nous nous verrons dans l'obligation malheureusement de procéder à une sélection des participants.** En effet, le nombre de places dans le bus et de familles d'accueil disponibles sur place ne nous permettront pas d'emmener 70 élèves. Nous souhaitons donc vous informer dès maintenant que priorité sera donnée aux élèves qui nous présenteront leur passeport dès réception. Puis, nous nous verrons très certainement dans l'obligation de procéder à un « tirage au sort » comme le prévoit la charte de l'établissement dans ces cas de figure.

Les professeurs d'anglais